



Europas größtes Werkstattkranprogramm

Instructions

Veuillez lire avant utiliser la machine!

Types:

ITI 250 – 500
« OMD »

**Veuillez noter le numéro d' identification
de la grue pour commandes
de pièce de rechanges**

:::::::::::::::::::

Les points auxquels vous devez être attentif

Dommages survenus lors du transport

L'appareil que vous avez acquis a été remis en parfait état au transporteur. Si toutefois un dommage devait survenir lors du transport, veuillez prendre note des indications suivantes :

- 1) La garantie du risque couvre les dommages lourds visibles de l'extérieur qui entravent le fonctionnement de l'appareil. Les dommages causés au vernis, les éraflures, les rayures et les dégradations minimes ne sont pas couverts par la garantie.
- 2) Demandez au porteur (société de chemin de fer/poste/entreprise de transport) de mentionner le dommage sur le bulletin d'expédition avant d'accuser réception du colis.
- 3) Vous devez maintenant informer dans les 24 heures l'expédition des marchandises ou le porteur à domicile et demander à ce qu'un constat soit établi. La société de chemin de fer ou le transporteur ne saurait engager sa responsabilité pour les dommages signalés ultérieurement!
- 4) Afin de garantir les demandes de dédommagements en cas de dégradations survenues lors du transport, il est absolument nécessaire que vous informiez immédiatement, en plus de l'entreprise chargée du transport, nos services de tout dommage survenu – si nous sommes l'intermédiaire d'assurances. Veuillez nous envoyer ensuite le constat et le bulletin d'expédition (les originaux ou copies signées de votre main).
- 5) Nous procéderons au remplacement immédiatement après réception des documents et confirmation de l'assurance transports.

Attention !

Aucune marchandise ne vous sera échangée si les dégradations survenues lors du transport sont signalées soit en retard, soit de manière non réglementaire !

Transportation et garantie

Transportation

Avant etre livrée la grue a été vérifiée profondément par nos experts.

Si il se fait un dommage de transport faire attention :

A se laisser confirmer le dommage par le transporteur sur les papiers de transport

Sans papiers confirmer l'assurance ne paie rien !!!!!!!!

Envoyer ces papier par fax pendant 24 heures

Garantie

Nous garantions pour les pièces de rechange pendant 2 année en Allemange.

Si vous avez un problème avec votre grue nous envoyez la part – pas la grue complète – et nous le vérifions et vous envoyons une nouvelle pièce.

Consignes de sécurité

Remarques fondamentales

Si l'on observe les remarques figurant dans la notice d'utilisation, les grues d'atelier accomplissent la tâche de manutention pour laquelle elles sont prévues. La grue d'atelier doit être mise en œuvre, entretenue et contrôlée selon la consigne de prévention des accidents BGV D6 (association des caisses professionnelles d'assurance accident allemand). Aux termes de VBG 1, §2, 1er alinéa de la consigne de prévention des accidents, l'utilisateur de grues d'atelier est tenu de prendre des mesures pour éviter les accidents. Les directives pour ce faire figurent dans ZH1/172.

Travailler avec le souci de la sécurité

Une manipulation incorrecte et une mauvaise mise en œuvre de la grue d'atelier peuvent entraîner de gros risques.

- Avant de travailler pour la première fois avec la grue d'atelier, lire la notice d'utilisation.
- Avant de commencer à travailler, toujours vérifier si les grues d'atelier ne présentent pas de détériorations.
- Toujours travailler avec le souci de la sécurité et à l'abri du danger.
- Faire remédier par des experts aux détériorations et vices.
- Ne jamais laisser sans surveillance des charges soulevées.
- Lire les plaques de mise en garde sur les grues d'atelier et s'y conformer. Ne pas les enlever. Remplacer des plaques illisibles ou détériorées.

Mesures d'organisation en vue de la sécurité

- Ne charger du maniement que des personnes ayant reçu la formation ou l'initiation voulue. Observe l'âge minimal légal!
- Vérifier à intervalles réguliers si les utilisateurs travaillent avec le souci de la sécurité.
- Respecter les délais prescrits pour le contrôle périodique.
- Ne pas utiliser de grues d'atelier détériorées.
- Garder la notice d'utilisation à portée de la main, au lieu d'utilisation de la grue d'atelier.

Consignes générales

- Consigne de sécurité et de prévention des accidents BGV D 6

Mise en service

- Avant la première mise en service, faire contrôler par un **spécialiste*** la grue d'atelier
- * Par experts, on entend des personnes qui, en raison de leur qualification et de leur expérience professionnelles, ont suffisamment de connaissances dans le domaine des systèmes d'élingage et des appareils de levage et de traction, et sont suffisamment familiarisées avec les consignes nationales afférentes de sécurité du travail, consignes de prévention des accidents, directives et normes reconnues de la technique, pour être à même de juger de l'état fiable de fonctionnement.
C'est l'entrepreneur qui décide qui il désigne comme experts en raison de son expérience professionnelle et sa formation.
- Avant la mise en service, s'assurer que tous les assemblages par vis et chevilles n'ont pas de jeu.

Garantie

- La prévention à garantie s'éteint si le maniement, le contrôle et l'entretien ne sont pas effectués selon la présente notice d'utilisation.

Pour tous les travaux avec du matériel de manutention, l'attention est attirée sur la VBG 1, § 4 «Équipements individuels de sécurité».

Utilisation conforme à la destination

- Les grues à contrepoids sont construites seulement pour sol plat. Sur un terrain légèrement raboteux, la roulette orientable risque de décoller légèrement.
- Il faut lire et observer toutes les instructions et mises en gardes fournies avec la grue d'atelier série légère, ou qui font fixées sur elle.
- La capacité de charge maximale admissible (valable seulement pour position horizontale de la flèche) ne doit pas être augmentée quand la flèche est mise en position oblique.
- Avant le déplacement, faire descendre la charge à hauteur du chariot.
- Limiter la vitesse de translation à la vitesse de marche au pas.
- En cas de déplacement en courbe, ne pas dépasser la vitesse de translation de 0.5 km/h.
- Utiliser des couloirs de circulation suffisamment larges, plats, horizontaux et qui doivent être tenus libres.
- S'il survient des dérangements du fonctionnement, il faut interrompre immédiatement l'utilisation de la grue, et chercher la cause de la panne.

Consignes de sécurité

- S'il est utilisé des câbles ou des chaînes pour soulever la charge, il faut pourvoir à ce que ces accessoires soient en parfait état avant le début du travail, et observer leur notice d'utilisation.
- Accrocher avec une précaution particulière les accessoires de levage au crochet de la flèche.
- L'utilisateur doit vérifier si, après l'accrochage des accessoires de levage, la languette de sécurité du crochet est fermée.
- Le déplacement de la grue ne doit avoir lieu que manuellement. L'utilisation de moyens de transport supplémentaires est strictement interdite.
- Pendant le déplacement de la grue, il faut éviter de laisser prendre du ballant à la charge soulevée. Si la charge prend du ballant, il faut arrêter immédiatement la grue.

Une utilisation autre ou dépassant ces limites est réputée non conforme à la destination. Le fournisseur ne répond pas de dégâts en résultant.

Il n'est pas permis :

- d'effectuer un déplacement avec la charge soulevée plus haut que la hauteur du chariot
- de prolonger de sa propre autorité la longueur de la flèche
- de dépasser la capacité de charge admissible
- **de lever des personnes**
- **de laisser séjourner des personnes sous des charges en suspension**
- de soumettre des pièces porteuses à des traitements thermiques ou travaux de soudage
- de tirer des charges obliquement, de les traîner ou de leur faire prendre du ballant
- d'arracher des charges immobilisées
- d'appliquer des coups ou des chocs à la grue
-
- Nettoyage de la grue et spécialement des fixations du crochet d'élingage

Entretien, nettoyage

- Avant de procéder à des travaux d'entretien et de nettoyage, il faut décharger la grue et faire descendre le bras jusqu'en butée.
 - Effectuer régulièrement les travaux d'entretien et de nettoyage
 - Respecter les dispositions des consignes de prévention des accidents
 - Resserrer vis et assemblages par vis si nécessaire
 - Travaux spéciaux d'entretien et réparations ne doivent être exécutés que par personnel spécialisé.
 - Pour les réparations, utiliser exclusivement des pièces d'origine.
 - Pas de modifications ni de transformations
 - Huiler axes et fixations de la flèche et des roues.
 - Il faut toujours nettoyer les roues de la grue.
- Maintenir propres poignées et dispositif d'abaissement.

Contrôles périodiques

Les grues doivent être contrôlées au moins une fois par an par un spécialiste. Des contrôlées supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des conditions d'utilisation et d'exploitation. Si la caisse compétente de prévoyance contre les accidents le demande, le résultat doit être porté un livret de contrôle.

Fonctionnement

Levage

1. Amener la flèche à l'horizontale. Puis retirer la cheville amovible. Retirer la rallonge de la flèche autant que le permet l'indice de capacité de charge apposé sur la flèche. Bloquer de nouveau la rallonge de la flèche au moyen de la cheville. **La charge à soulever ne doit pas être supérieure à la capacité de charge indiquée !** (voir tableau Caractéristiques techniques).
La règle générale est : plus la rallonge de la flèche est retirée, plus le pompage est facile – et plus la charge à lever doit être légère.
Une soupape de surpression incorporée en usine empêche le dépassement de la capacité maximale de charge.
2. La vanne de décharge est fermée automatiquement par le levier à ressort numéro 29.
3. Soulever la charge par mouvement montant et descendant. Toujours exercer une légère pression en direction de la charge, ne jamais tirer la rallonge du levier de la pompe ! Si le levier de la pompe ne se déplace que par un grand effort, ou si la grue décolle du côté roulette pivotante, régler la rallonge de la flèche sur la capacité de charge immédiatement supérieure. Ne jamais ajouter une rallonge supplémentaire au levier de la pompe et ne jamais pomper à deux personnes !
4. À la position extrême supérieure, le piston de levage heurte un butée. **Ne continuer en aucun cas de pomper en forçant davantage. Le piston pourrait se coincer et la flèche ne plus descendre ou descendre sans contrôle !**
5. Après chaque levage, il faut retirer la rallonge du levier de la pompe et la remettre sur la cheville prévue à cet effet sur le chariot.

Mise en service de la grue industrielle

Rallonge de la flèche

La flèche ne doit être rallongée qu'en position horizontale. À cet effet, retirer la cheville 1 et amener la rallonge de la flèche 2 à la position voulu. Puis absolument la bloquer avec la cheville ! En cas de rallongement de la flèche, veiller à ne pas dépasser la capacité de charge admissible.

Descente

La descente de la flèche soulevée se commande par le levier de vanne dont la rotation à gauche provoque l'ouverture de la vanne. Procéder lentement et sans forcer à l'ouverture et à la fermeture de la vanne pour éviter une descente d'un coup de la charge.

Déplacement et stationnement

Déplacement et arrêt se font manuellement. Lors de la mise en stationnement, il faut immobiliser la grue par mesure de sécurité. Suivant le type, on y procède en mettant le timon à la verticale ou en tournant une vis de blocage sur le sol. Le dispositif de blocage n'est pas un frein de travail !



Piston de levage

Si la grue est mise en stationnement dans des locaux humides ou en plein air, il faut par principe faire entrer complètement le piston de levage afin qu'il soit protégé contre la corrosion. S'il n'est pas rentré, bien l'enduire de graisse.

Hydraulique

Par principe, il ne faut ni desserrer ni serrer des raccords vissants tant que le système hydraulique est sous pression. En cas de détection de défauts d'étanchéité, il faut faire descendre la charge. Avant de desserrer des raccords vissants, nettoyer la zone avoisinante.

Vérification du niveau d'huile

Procéder à la vérification du niveau d'huile tandis que le moyen de préhension est descendu. Retirer le vis d'aération complètement. L'huile doit être jusqu'au fin du filet.

Vidange d'huile

Pour que le fonctionnement du système hydraulique ne soit pas compromis, il est recommandé de faire une vidange d'huile au moins une fois par an. Si la grue est exposée à un fort encrassement, il est indispensable de faire la vidange d'huile à des intervalles plus courts. Après il faut purger l'air du système par lever le jib jusqu'à la position maximale.

Huiles hydrauliques

En usine, l'hydraulique est remplie avec environ 3l d'huile hydraulique de marque dont la viscosité est de 22 cSt à 50 °C.

Lorsqu'il faut faire une vidange, d'huile n'utiliser que des huiles hydrauliques de marque. Il faut éviter de mélanger des sorts d'huiles différentes.

En cas d'utilisation par températures ambiantes extrêmes, il convient éventuellement d'utiliser de préférence une huile hydraulique spéciale (prière de nous consulter).

Relever la grue

Relever la Grue

Le colomn de la grue peut etre relever sur le contrepoids de la grue.

1. Mettez la fleche dans position horizontale et retire jusqu`à la position 2.
Puis securer avec la cheville
2. Retirer la cheville au dessous du colomn
3. Avec l'autre main prenez securer le colomn pour ne tombler
4. Si vous avez enlever la cheville completement prenez avec les deux mains
Le colomn au levier prevu et bouleverse lentement
5. Remettez la cheville à sa place

ATTENTION !!!!

Quand boulverser soyez sur qu'il y a na pas de parts de corps entre la grue

→ **accident !!!!**